

MOTION RYTHMES SCOLAIRES

Les enseignants réunis en Réunion d'Information Syndicale à Pélissanne (13) le mercredi 16 octobre 2016

► **réaffirment leur opposition à la réforme dite des rythmes scolaires** résultant du décret du 24 janvier 2013 et de la loi de refondation du 9 juillet 2013 ;

► **revendiquent l'arrêt de cette réforme qui**

- territorialise l'Ecole avec les Projets Educatifs Territoriaux (PEDT),
- met en cause son caractère national et laïque et l'égalité de traitement des élèves,
- crée la confusion entre le scolaire et le périscolaire,
- instaure des activités payantes au sein de l'école,
- augmente le temps de présence à l'école des élèves et des maîtres.

Les enseignants réunis affirment que l'urgence aujourd'hui, c'est :

- l'abaissement des effectifs dans les classes,
- la remise sur pied des RASED,
- l'amélioration des décharges des directeurs,
- le développement de la médecine scolaire,
- le rétablissement d'une véritable Formation initiale et de la Formation continue,
- **L'ABROGATION DU DECRET DU 24 JANVIER 2013 !**
- **l'abrogation de la loi de refondation du 9 juillet 2013.**

Devant l'urgence, les collègues sont prêts à répondre à un appel à la grève, y compris pour une durée longue, et ceci le plus tôt possible.